

L'avocat de Dilma Roussef se prononce pour l'annulation de l'impeachment



La Havane, 17 octobre (RHC)- L'avocat de l'ex-présidente brésilienne Dilma Roussef, José Eduardo Cardozo a signalé qu'il espère que le Tribunal Suprême Fédéral se prononcera en faveur de l'annulation du procès d'impeachment dont sa cliente a fait l'objet.

« Nous estimons qu'en agissant en défense de la Constitution et de l'état démocratique de droit, le Pouvoir Judiciaire se prononcera à ce sujet décidant l'annulation de l'impeachment en raison de l'absence d'évidences prouvant que Dilma Roussef a commis le délit de responsabilité », a-t-il signalé.

Maître Cardozo a fait cette affirmation dans une note diffusée aujourd'hui et dans laquelle il annonce qu'il demandera au Tribunal Suprême Fédéral d'ajouter la délation payée du trésorier du Parti du Mouvement Démocratique, Lucio Funaro aux actes de l'affaire non encore jugée dans lesquelles il demande l'annulation de la décision qui a évincé Dilma Roussef.



Radio Habana Cuba